



ENGAGEMENT JEUNES CITOYENS

CANDIDATURE PASS PERMIS

A RETOURNER DANS LES MEILLEURS DÉLAIS AU CENTRE SOCIOCULTUREL

Informations concernant le jeune demandeur :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de Naissance : Sexe : F M

Adresse :

Code Postal : Ville :

Nom et Prénom du responsable légal :

Téléphone du responsable légal :

Téléphone du jeune :

Mail du jeune :

Informations complémentaires :

Votre situation au moment de la demande :

- Vous êtes en poursuite d'étude (Lycéen, étudiant, apprenti)
- Vous êtes en activité professionnelle
- Vous êtes sans activité professionnelle et / ou au chômage
- Vous êtes inscrit à la Mission Locale Jeune

Avez-vous demandé une aide financière auprès d'un autre organisme :

oui non

Nom de l'organisme : Montant :

L'aide est-elle accordée oui non En cours d'instruction

Comment avez-vous eu connaissance du dispositif :

- Site Internet de la Ville Plaquette Point Information Jeunesse
- Bouche à oreille Autres, précisez :

Les pièces à fournir :

- Attestation d'inscription à une auto-école partenaire (liste au PIJ)
- Justificatif de validation de la partie théorique de la formation Permis de conduire (Document pouvant être fourni dans un 2e temps)
- Copie Carte d'Identité et Carte de Sécurité Social
- Justificatif de domicile (facture EDF-d'eau- taxes...)

Date :

Signature du demandeur :



ENGAGEMENT JEUNES CITOYENS

ANNEXE AU DOSSIER - MODALITÉS

1. Rappel du dispositif

Une aide forfaitaire de 300€ de la ville d'Ugine pour la formation au permis de conduire sous condition d'obtention du code de la route.

En contrepartie de son implication dans une mission d'engagement citoyen dans un service de la Ville d'Ugine

Le Pass permis ne pourra être attribué que dans la limite des fonds alloués à cette action : le nombre de place est donc limité.

2. Conditions d'attribution

- Être âgé de 16 à 25 ans et domicilié à Ugine
- Avoir identifié une auto-école partenaire (liste au PIJ)
- Présenter un projet professionnel ou scolaire.
- Effectuer une mission d'engagement citoyen dans un des services de la Ville (mission choisie et validée en lien avec l'animatrice du PIJ)

3. Procédure de demande d'inscription au dispositif

- Remplir la candidature ci-jointe.
- La candidature accompagnée des pièces jointes devra obligatoirement être déposée en main propre à l'animatrice du PIJ pour enregistrement et validation de la mission d'engagement citoyen à effectuer.
Contact animatrice 04 79 89 70 29 ou violaine.guiot-giner@ugine.com
- La demande sera ensuite présentée à la Commission Jeunesse de la Ville.

4. Déroulement et conditions de mise en oeuvre

En cas d'acceptation de la demande par la Commission Jeunesse, le jeune sera informé par l'animatrice du PIJ et invité à un rdv pour la mise en œuvre de la mission.

Le Pass permis est plafonné à 300 € et est valable pour une seule inscription.

Le versement de l'aide s'effectue par virement bancaire auprès de l'organisme de l'auto-école, le jeune devra s'acquitter du restant du coût du permis. L'aide est par ailleurs conditionnée par l'implication complète dans la mission choisie.

L'animatrice du PIJ assurera un suivi régulier du dispositif avec le jeune.